

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DIRECTION TERRITORIALE SNCF RÉSEAU LANGUEDOC-ROUSSILLON
MONTPELLIER, LE 23 JUIN 2015



UN COMITÉ DE PILOTAGE RÉUNI POUR LES GRANDS PROJETS FERROVIAIRES EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

Le Préfet de la région Languedoc-Roussillon, Pierre de BOUSQUET et le Président de la Région Languedoc-Roussillon, Damien ALARY, ont réuni le 23 juin, successivement les comités de pilotage du Contournement de Nîmes et Montpellier et de la Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan. Ces comités de pilotage marquent un point d'étape essentiel dans l'avancement des grands projets ferroviaires en Languedoc-Roussillon.

Sur le chantier du contournement de Nîmes et Montpellier, les travaux de génie civil et de terrassement entament leur dernière ligne droite. La majorité des ouvrages d'art est réalisée et les routes sont progressivement rétablies dans leur configuration finale. Objectif d'OC'VIA : démarrer les travaux d'équipements ferroviaires à l'automne. La ligne sera mise en service fin 2017, comme la gare de Montpellier Sud de France, dont le contrat de partenariat a été signé le 4 février 2015 avec le groupement ICADE. ICADE conduit actuellement les études d'avant-projet détaillé afin de débiter les travaux à l'automne.

Toujours sur le contournement de Nîmes et Montpellier, la gare de Nîmes-Manduel-Redessan est soumise depuis le 8 juin à une concertation citoyenne. Le comité de pilotage s'étant entendu ce jour sur un scénario architectural pour la gare, les esquisses pourront être présentées aux citoyens lors des réunions publiques à Redessan et à Manduel les 2 et 3 juillet prochain.

Les procédures réglementaires mèneront à une mise en service de la gare nouvelle de Nîmes-Manduel, fin 2020.

Ces gares s'inscrivent dans une nouvelle desserte du territoire en perspective de l'achèvement de l'axe ferroviaire à grande vitesse entre Montpellier et Perpignan.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conformément à la demande du Ministre du 16 juin 2014, le tracé et les sites de gare nouvelle de la Ligne Nouvelle entre Montpellier et Perpignan (LNMP) ont été présentés par SNCF Réseau aux partenaires cofinanceurs. Dans la continuité du travail partenarial engagé depuis le débat public de 2009, une nouvelle étape de concertation a permis de recueillir au printemps 2015, les avis et remarques du grand public et des acteurs du projet sur le tracé de 100 mètres de large, l'implantation des gares nouvelles dans le biterrois et le narbonnais et la définition du projet dans la perspective de l'enquête publique. Elle s'est appuyée sur un dispositif d'information et de dialogue, répondant aux demandes des élus et aux souhaits émis par le Garant de la concertation avec l'objectif premier de donner la parole au plus grand nombre.

Cinq enseignements principaux ressortent de cette concertation.

- Un fort soutien des élus du territoire régional exprimé lors des réunions publiques.
- Un public nombreux : 2000 personnes ont assisté aux réunions publiques et 700 remarques ont été inscrites sur les supports dédiés à la concertation.
- Le tracé présenté au comité de pilotage sera proposé ce jour au Ministre chargé des transports, assorti d'un certain nombre de remarques et d'options de phasage, notamment en ce qui concerne le raccordement fret à Béziers et le contournement fret de Perpignan.
- Sur l'emplacement des gares nouvelles c'est le site dit « A75 » qui a été retenu pour le biterrois et le site dit « Pont des Charettes » pour le narbonnais.
- Trois sujets à enjeux forts ont été pointés : la question foncière au droit de Villeneuve-les-Béziers, la question hydraulique au droit des basses plaines de l'Aude et celle de la jonction fret et grande vitesse dans la plaine du Roussillon.
- La nomination d'un « coordinateur technique et financier », Monsieur Eric REBEYROTTE, ingénieur en chef, permet dès aujourd'hui de lancer des réflexions approfondies avec les acteurs du territoire.

CONTACTS PRESSE :

*Préfecture de région : 04 67 61 61 25
pref-communication@herault.gouv.fr
Conseil régional : 04 67 22 86 46*